



Délibération du Conseil Communautaire

Le 07 décembre 2022, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de la Tour-Blanche-Cercles sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 30 novembre 2022 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	42	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Jean-Didier Andrieux (de la délibération 2022-179 à 2022-202) Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Didier Bazinet – Yves Mahaud - Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond- Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Bernard Saint Martin – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janailac – Denis Ferrand – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	0	
Titulaires absents	16	Janick Laville – Christine Berthé – Lisa Boyer – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Michel Desmoulin – Joël Constant – Dominique Caillou – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet -
Procurations	8	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Murielle Cassier à Monique Boineau-Serrano Joël Constant à Bruno Limerat Dominique Caillou à Catherine Bezac-Gonthier Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Pierre Chaumette à Patrick Lachaud Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Denis Ferrand

DELIBERATION N° 2022 / 195: (code nomenclature /421)

DATE : 7 décembre 2022

RAPPORTEUR : Francis Lafaye

OBJET : Création d'un poste de chargé Chargé.e de mission et d'animation « OPAH-RR » en Contrat de Projet

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de « transformation de la fonction publique », notamment son article 17 portant institution des Contrats de Projet ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

La CCPR regroupe depuis sa création 44 communes réparties initialement sur 5 cantons représentant une population de 19 769 habitants pour une superficie de **697.80 km²**.

Dans le cadre de ses compétences, elle poursuit ses actions dans sa politique Habitat. Dotée depuis le 7 octobre 2021 d'un Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), elle développe les actions notamment en lien avec la rénovation énergétique et l'adaptation des logements aux habitants.

En parallèle de cette politique affirmée, la Communauté de communes du Périgord Ribéracois disposait depuis 2009 d'un Programme d'Intérêt Général ayant pour principaux axes : la lutte contre la précarité énergétique et le maintien à domicile. Ce PIG nommé PIG du Bassin Ribéracois Double s'étendait sur le périmètre de deux communautés de communes : Périgord Ribéracois et Pays de Saint Aulaye.

Forte de son expérience et de la réussite de ce dispositif, la Communauté de communes du Périgord Ribéracois a souhaité faire évoluer son dispositif vers une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à l'échelle de ses 44 communes. Elle débutera en début d'année 2023 (mars/avril).

Ainsi, elle démarrera une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à l'échelle de ses 44 communes en début d'année 2023.

Cette opération menée en régie aura pour but d'accompagner, au niveau administratif, technique et financier, les propriétaires privés dans leur projet de réalisation de travaux d'amélioration de leur logement.

Ce programme est mis en place pour 5 ans et permettra principalement :

- D'améliorer le confort des logements (autonomie et/ou précarité énergétique),
- De valoriser l'offre locative.

Le Service Habitat est déjà composé d'une Responsable de service, d'un chargé de mission Habitat en gestion du PLH et d'une chargée de mission OPAH.

Ainsi, pour compléter l'effectif de son Service Habitat, la CCPR recherche un(e) animateur(trice) Habitat (Contractuel - Catégorie B, Contrat de projet de 2,5 ans renouvelable une fois, temps plein 35 h hebdomadaire).

Sous la responsabilité de la Responsable du Service Aménagement Territorial, et en collaboration avec la chargée de mission OPAH déjà en poste, l'agent assurera principalement l'animation de l'OPAH-RR sur le territoire intercommunal et le montage financier.

Avec l'équipe projet du développement touristique, la personne recrutée aura également pour missions :

- **Prospection et information**
 - Information aux particuliers sur le dispositif d'aide mis en place sur le territoire de la CCPR,
 - Proposition et mise en œuvre d'actions de communication et d'information et de mobilisation auprès des propriétaires privés et des partenaires,
 - Repérage des situations d'insalubrité ou de péril présumé
 - Assistance sur la participation à la réalisation initiale des documents d'information et de sensibilisation et actualisation de ces supports,

- **Conseil, suivi des dossiers et aide à la décision**
 - Accueillir et accompagner les demandeurs dans leurs démarches de travaux compris dans le périmètre de l'OPAH-RR jusqu'à la clôture de leur dossier,
 - Information sur le dispositif, les financements, les conditions d'octroi des aides, les obligations du propriétaire, la procédure, etc...
 - Suivi administratif, technique, et financier des dossiers,
 - Visites et réalisations de l'état des lieux technique du logement avec présence des prestataires qui réalisent les diagnostics énergétique et autonomie (deux prestataires différents).
 - Remplissage de grilles : d'insalubrité, de non-décence, de dégradation de l'ANAH,
 - Conseil aux propriétaires sur les travaux à réaliser : préconisations techniques et thermiques, production de rapports de visites.
 - Conseil sur les devis au regard des exigences des partenaires financiers et des prescriptions techniques attendues,
 - Supervision des projets des privés sur le plan technique et administratif,
 - Recherche de financements complémentaires à l'ANAH,
 - Assurance d'un accompagnement neutre et adapté aux ménages et mise en lien avec les partenaires sociaux si besoin,
 - Réalisation d'une fiche synthèse avant et après travaux,
 - Assistance sur la participation à la réalisation initiale des documents d'information et de sensibilisation et actualisation de ces supports,
 - Liaison et collaboration avec les partenaires de l'opération, notamment la plateforme de rénovation énergétique, les prestataires réalisant les diagnostics et les co-financeurs,
 - Assistance dans le suivi financier de l'Animation (demandes de financement, demandes de versement, suivi du paiement des aides ...).

- **Réunions**
 - Assistance de la chargée de mission dans la préparation et animation du comité de pilotage, du comité technique, des groupes de travail techniques et de la commission d'examen des dossiers,
 - Rédaction Bilans d'Activités,
 - Tenue de tableau de bord,
 - Participation aux réunions en lien avec l'OPAH.

2022/ 195 du 07/12/2022

Ce poste est cofinancé par l'Agence Nationale de l'Habitat à hauteur 35% minimum et 80 % maximum du salaire brut chargé.

Cet emploi est créé pour une durée de 30 mois soit du 13 février 2023 au 13 août 2025.

Ce contrat pourrait être renouvelé pour une période trente mois supplémentaires dans le cadre du temps du programme.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice majoré 359 au grade rédacteur.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire

- Accepte de créer le poste de « Animateur/trice OPAH-RR » à 35 heures hebdomadaires en contrat de projet à compter du 13 février 2023, pour une durée de 30 mois ;

Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la création du poste et la signature du contrat de projet portant sur un poste d'animateur(trice) OPAH-RR.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 50

Votes contre : 0

Abstentions : 0

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

**Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**Le secrétaire de séance du 07 décembre 2022
Yves Mahaud**

Signé électroniquement le 12/12/2022 à 20:37
par Didier BAZINET

